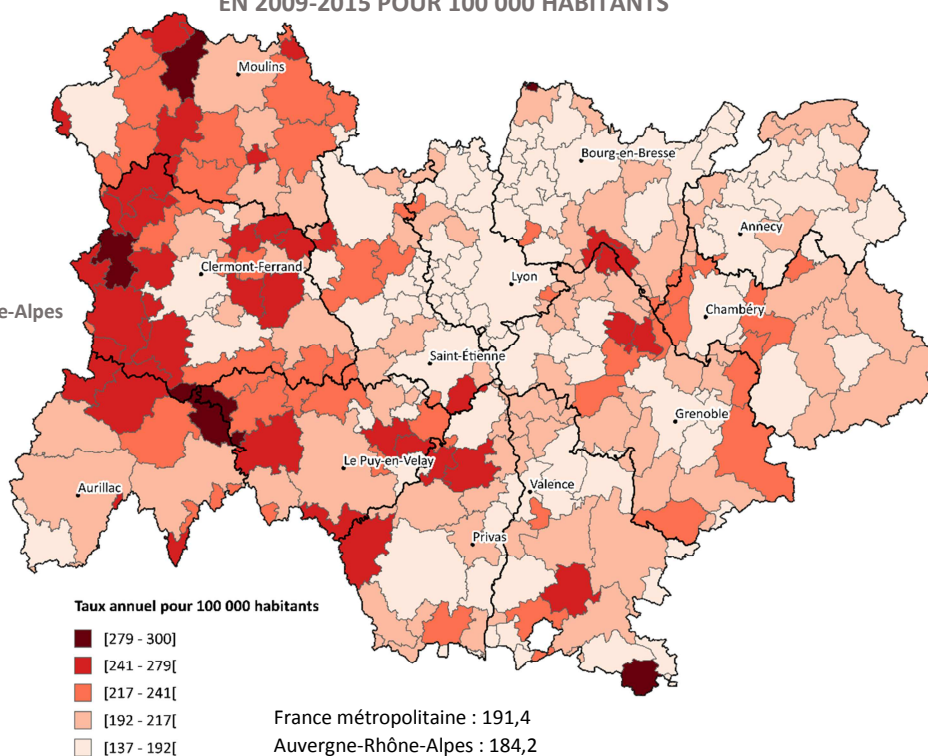


Quelques bassins de vie concernés par une plus grande mortalité par maladies cardiovasculaires, notamment dans les territoires de l'ouest

TAUX STANDARDISÉ DE MORTALITÉ PAR MALADIES CARDIOVASCULAIRES PAR BASSIN DE VIE EN 2009-2015 POUR 100 000 HABITANTS



Source : CépiDc, Inserm
Réalisation : ORS Auvergne-Rhône-Alpes
Données : 2009-2015

Les maladies cardiovasculaires sont un ensemble de pathologies affectant le cœur et les vaisseaux sanguins, comprenant les cardiopathies coronariennes, les accidents vasculaires cérébraux, les pathologies vasculaires périphériques, l'insuffisance cardiaque et les cardiopathies congénitales. En France, elles constituent la première cause de mortalité chez la femme et la seconde cause chez l'homme¹.

Les principaux déterminants des maladies cardiovasculaires sont les facteurs biocliniques et comportementaux (hypertension artérielle, hyperglycémie, dyslipidémies, tabagisme, surpoids et obésité) ainsi que les facteurs socioprofessionnels (contraintes psycho-organisationnelles, travail posté, bruit). Certains **facteurs environnementaux** d'origine physique ou chimique sont susceptibles d'être impliqués dans l'apparition des maladies cardiovasculaires, notamment **le bruit, le monoxyde de carbone, la pollution atmosphérique** (les particules fines d'un diamètre inférieur à 2,5 µm : PM2.5). On dispose de nombreuses études épidémiologiques qui montrent que les PM aux concentrations ambiantes ont des effets significatifs à court et long terme sur la santé². Selon l'agence européenne de l'environnement (AEE), les maladies cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux sont les principales causes de décès prématurés dus à la pollution de l'air. Entre 2009 et 2015, **16 253 personnes sont décédées de maladies cardiovasculaires** en moyenne chaque année en région Auvergne-Rhône-Alpes. Le taux standardisé correspondant est de **184,2 décès pour 100 000 habitants**, en dessous de

celui observé en France métropolitaine (191,4 décès pour 100 000 habitants). Les maladies cardiovasculaires touchent davantage les hommes que les femmes, avec un taux annuel régional de 236,2 pour 100 000 hommes contre 147,9 pour 100 000 femmes. Ce constat est le même pour la France métropolitaine (246,6 pour 100 000 hommes contre 153,1 pour 100 000 femmes).

Dans trois bassins de vie sur quatre, le taux standardisé de décès par maladies cardiovasculaires est inférieur à 225,8 pour 100 000 habitants. Les taux standardisés varient de **137,8 décès pour 100 000 habitants** dans le bassin de vie de Aigueperse (Puy-de-Dôme) à **299,3** dans le bassin de vie de Pontaurmur (Puy-de-Dôme). Les bassins de vie concernés par le plus fort taux de décès par maladies cardiovasculaires sont situés dans la Drôme (Sault*), le Puy-de-Dôme (Besse-et-St-Anastaise), le Cantal (Massiac, Bortles-Orgues*), l'Ain (Cuisery*) ainsi que dans l'Allier (Boussac*, Saint-Pierre-le-Moûtier* et Bourbon l'Archambault).

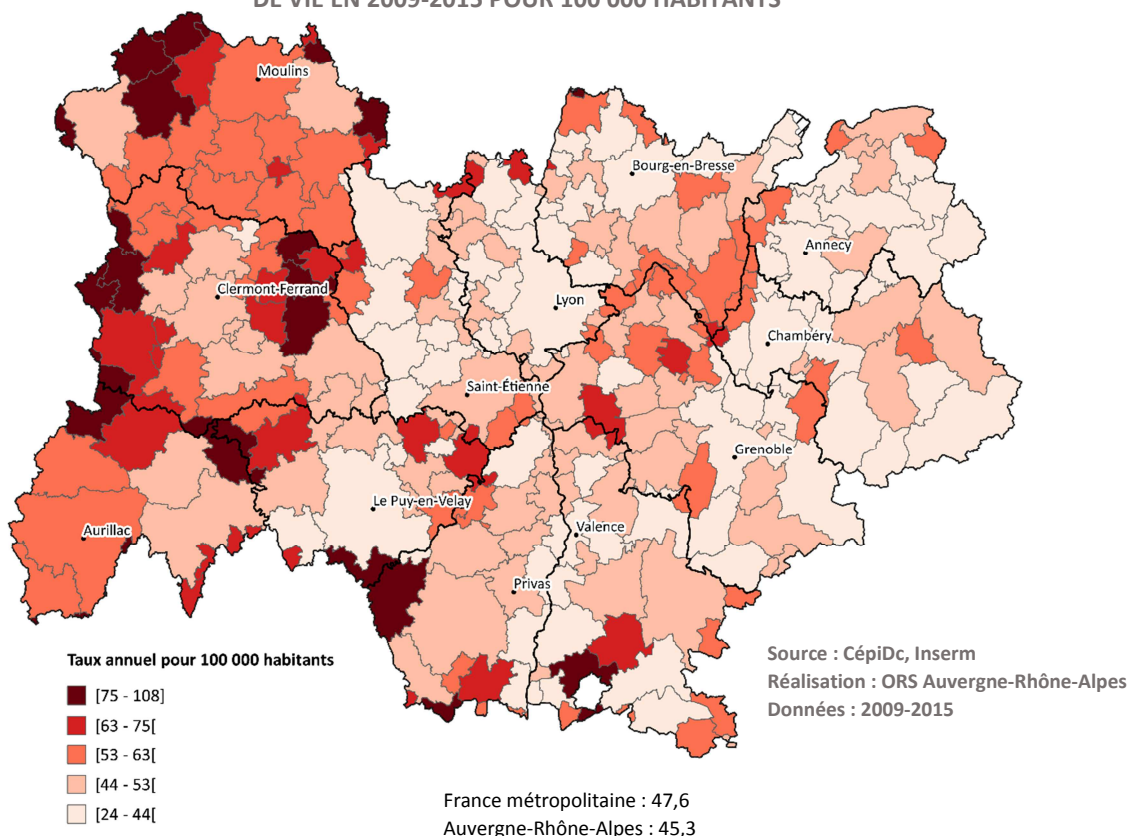
Les disparités territoriales se retrouvent chez les femmes comme chez les hommes. Les taux de décès varient de 84,9 pour 100 000 femmes dans le bassin de vie d'Aigueperse (Puy de Dôme) à 280,3 dans le bassin de vie de Cuisery* (Ain) et de 146,7 pour 100 000 hommes dans le bassin de vie de Crolles (Isère) à 412,1 dans le bassin de vie de Massiac (Cantal).

*Bassin de vie composé de communes appartenant à la région Auvergne-Rhône-Alpes et à d'autres régions limitrophes.

1. Maladies cardiovasculaires et accident vasculaire cérébral. [cité 20 mai 2020]. <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-cardiovasculaires-et-accident-vasculaire-cerebral>
2. Environnement Risques & Santé - YearBook Santé et Environnement. [cité 14 mai 2020]. <https://www.yearbook-ers.jle.com/>
3. Health impacts of air pollution. European Environment Agency. [cité 14 avr 2020]. <https://www.eea.europa.eu/themes/air/health-impacts-of-air-pollution/health-impacts-of-air-pollution>

Des taux de mortalité par cardiopathies ischémiques plus élevés dans les territoires de l'ouest

TAUX STANDARDISÉ DE MORTALITÉ PAR CARDIOPATHIES ISCHÉMIQUES PAR BASSIN DE VIE EN 2009-2015 POUR 100 000 HABITANTS



Les cardiopathies ischémiques (CPI) sont des maladies coronariennes qui recouvrent un ensemble de symptômes comme l'angor stable, le syndrome coronarien et l'infarctus du myocarde. Les principaux facteurs de risque des CPI sont l'âge, le sexe masculin, le tabac, l'hypercholestérolémie, le diabète, l'obésité, l'hypertension artérielle, le stress et la sédentarité¹. Des **facteurs environnementaux** comme la **pollution atmosphérique** constituent également des facteurs de risque de cardiopathies ischémiques dont l'infarctus du myocarde². L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé que les CPI représentent la deuxième cause de pertes d'années de vie en bonne santé (DALYS - années de vie perdues ajustées sur l'incapacité due à la maladie) dans les pays à revenus élevés, et la première en Europe.

Entre 2009 et 2015, **3 937 personnes sont décédées de cardiopathies ischémiques** en moyenne chaque année en région Auvergne-Rhône-Alpes. Le taux standardisé correspondant est de **45,3 décès** pour 100 000 habitants, proche de celui observé en France métropolitaine (47,6 décès pour 100 000 habitants). Les cardiopathies ischémiques touchent environ deux fois et demi plus d'hommes que de femmes, avec un taux annuel régional de 69,7 pour 100 000 hommes contre 28,6 pour 100 000 femmes.

Ce constat est le même pour la France métropolitaine (73,5 pour 100 000 hommes et 29,8 pour 100 000 femmes).

Dans trois bassins de vie sur quatre, le taux standardisé de décès par cardiopathies ischémiques est inférieur à 60,1 pour 100 000 habitants. Les taux standardisés varient de **24,6 décès pour 100 000** habitants dans le bassin de vie de Divonne-les-Bains (Ain) à **107,8** dans le bassin de vie de Boussac (Allier). Les bassins de vie concernés par les plus forts taux de décès par cardiopathies ischémiques sont situés dans l'Allier (Digoin*, Saint-Amand-Montrond*, Sancoins*, Saint-Pierre-le-Moûtier*), l'Ardèche (Langogne*), le Cantal (Massiac, Mur-de-Barrez*), l'Ain (Cuisery*) ainsi que le Puy-de-Dôme (Auzances*, Puy-Guillaume, Courpière).

Les disparités territoriales se retrouvent chez les femmes comme chez les hommes. Les taux de décès varient de 11 pour 100 000 femmes dans le bassin de vie de Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône) à 71,4 dans le bassin de vie de Cuisery* (Ain) et de 34,2 pour 100 000 hommes dans le bassin de vie de Divonne-les-Bains (Ain) à 157,8 dans le bassin de vie de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme).

* Bassins de vie composés de communes appartenant à la région Auvergne-Rhône-Alpes et à d'autres régions limitrophes.

1. Infarctus du myocarde. [cité 20 mai 2020]. <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-cardiovasculaires-et-accident-vasculaire-cerebral/infarctus-du-myocarde>

2. Pollution atmosphérique : quels sont les risques ? [cité 20 mai 2020]. <https://www.santepubliquefrance.fr//determinants-de-sante/pollution-et-sante/air/articles/pollution-atmospherique-quels-sont-les-risques>